



# FLASH INFO

## N°1

REFORME DES REGIMES  
SPECIAUX DE RETRAITES

*En direct de  
la table ronde tripartite N°4  
du 14 Décembre 2007  
A 12 h 00*

Dans un premier tour de table, toutes les OS se sont exprimées sur la détente du calendrier, les négociations passées et les points à l'ordre du jour ; le DRH a souligné :

- Que la plupart des O.S. ont noté des avancées durant les négociations... même si tous les points n'ont pas trouvé satisfaction.
- Que la détente du calendrier est nécessaire, notamment pour compléter les négociations sur le CET, sur la pénibilité, sur les modifications du règlement retraite, sur la CPA (Cessation Progressive d'Activité), sur les salaires, sur les bonifications...
- Que si l'actuel accord sur la CPA n'était toujours pas dénoncé, son application était « suspendue », toute demande de CPA supposant l'acceptation ou non de la SNCF.
- Que le dossier pénibilité sera abordé en janvier et février et sous l'angle de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail.

**Interpellé sur la présence de l'Etat dans les prochaines tables rondes et sur la parution des décrets de mise en œuvre de la réforme, le représentant de l'Etat a :**

- **Confirmé la présence de l'Etat dans les prochaines tables rondes** (janvier/février 2008) en fonction des thèmes abordés.
- Souligné que **la parution des décrets dépend de l'avancée des négociations** dans les différentes branches (IEG, RATP, SNCF...), **sans préciser la date de parution** de ceux-ci dans le sens où certains supposent la fin des négociations, notamment sur les modifications à apporter au règlement des retraites.

Les points à l'ordre du jour seront abordés en 3 étapes aujourd'hui :

### 1<sup>ère</sup> étape :

- ✓ Accès au temps partiel choisi et CPA.
- ✓ Prise en compte de la pénibilité.

### 2<sup>ème</sup> étape :

- ✓ Accès à des postes à moindre pénibilité.
- ✓ Observation des conditions de vie au travail et de la pénibilité.

### 3<sup>ème</sup> étape :

- ✓ Plan de travail du calendrier de 2008.